

Intervention Journée Recherche EFISE Nanterre

"Education familiale (dé)confinée : les champs des possibles »

21 mai 2021

Laurent Barbe- Consultant cabinet CRESS (www.cabinetcress.fr). Enseignant en M2 EFISE

La pandémie vue des structures de protection de l'enfance

Merci de m'avoir proposé ce partage avec vous, dans cette période à la fois difficile et incroyable qui invite à ne « pas gâcher une si belle crise » selon l'expression de Bruno Latour. Mon propos s'appuiera sur les nombreux échanges que j'ai eus avec les acteurs, structures et institutions de la protection de l'enfance dans de nombreuses missions qui constituent des angles d'approche très différenciés du secteur.

Certaines ont été impactées / modifiées par le confinement

- des évaluations et projets d'établissements
- une analyse des réponses apportées aux enfants victimes de violence conjugale dans 4 départements de Nouvelle Aquitaine
- un travail autour de l'autonomisation des jeunes sortants de l'ASE

D'autres consacrées à la pandémie et ses effets

- une démarche dite « déconfinement apprenant » dans une grande association
- une démarche de réflexion action : Paroles d'enfants fondée sur des pratiques expressives artistiques et une réflexion sur les effets du régime pandémique.

J'ai beaucoup retiré de ces échanges, qui ont souvent débordé le seul cadre professionnel créant des liens permanents entre le global et le local, même si je suis bien incapable de prétendre faire un bilan de réalités si complexes, variées selon les âges, les modalités d'intervention (milieu ouvert / hébergement...).

Pour trouver un chemin dans la complexité potentielle du thème, j'ai choisi de suivre trois fils ou thématiques centrales dans la période et qui relient ce que nous avons tous vécu avec qui s'est noué du côté de la protection de l'enfance.

Fragilités

La pandémie – tout le monde l'a vécu – a fait ressortir et amplifié des fragilités multiples tant individuelles que collectives. Elle a aussi parfois révélé ce qu'avait de problématique le temps « normal » que la pandémie est venu bousculer.

- Du côté des structures que j'accompagne, cela s'est bien évidemment mis en évidence dès le premier confinement qui a révélé des **faiblesses organisationnelles** importantes, sans même parler de l'impréparation au regard de la pandémie : absence de connexions, de matériels, manque d'outils pour situer et contacter tout le monde, informations dispersées...

Je veux surtout noter que la période a amené à **la mise en avant sur la scène collective d'éléments personnels** habituellement masquées sous le principe wébérien de l'équivalence des postes. Les équipes ont ainsi été traversées par de multiples clivages :

- présence ou non d'enfants en lien avec l'obligation de scolarisation au domicile
- présence d'un conjoint soutenant ou non
- lieu de vie permettant ou non le travail à distance
- fragilités médicales,
- fragilité aussi face à l'angoisse...accentuant les différences de tempéraments dans un régime pandémique dans lequel on ne sait jamais bien « qui sera un danger pour qui ».

Et dans les endroits où ça fonctionnait bien, on a vu un management des différences se mettre en place qui a plutôt bien fonctionné...

Mais ça n'est pas pareil partout, et la pandémie a laissé parfois des traces dans les cohésions d'équipes (ceux qui étaient / ceux qui n'y étaient pas) et la longueur de la pandémie a aussi généré un phénomène d'épuisement assez observable.

Fragilité de la protection

La situation a aussi amplifié le constat des limites de la **volonté** ou **de l'impératif moral** de protection qui constitue l'intitulé générique du secteur.

Ce constat est apparu sous 5 angles différents qui renvoient à des controverses ou polémiques connues des acteurs du secteur.

☒ **Des retours en famille pouvant semer le doute : des décisions de placement discutables ?**

Dès le premier confinement, des retours ont été mis en place pour des raisons souvent pragmatiques de difficulté à assurer ce que supposait le confinement en termes d'encadrement. Ils étaient souvent justifiés par une appréciation de la possibilité qu'ils restent dans des conditions suffisamment bonnes. Mais ils ont aussi activé un doute, y compris chez certains parents...sur la justification du placement.

☒ **Un vécu souvent positif des enfants placés : une place des familles qui reste source de fragilisation ?**

Ce constat fait en de nombreux sites, est intéressant. D'abord parce que, pour une fois, les enfants placés étaient dans une situation plus favorable que d'autres jeunes de même milieu, confinés dans des espaces étroits, souvent sous tension...tandis qu'eux bénéficiaient d'un encadrement adulte plus constant que d'habitude, avec des jardins. Cela rappelle que le confinement avait aussi un coton cocon, et que le stress vécu était plus celui résultant de la menace du virus et de l'extérieur.

Les bénéfices notés dans cette période ont aussi mis en évidence la tension pesant habituellement sur le temps des jeunes scandés par de nombreuses contraintes dont celles nées du lien maintenu avec les familles...

Cela révèle notre **difficulté à bien différencier les situations** dans lesquelles l'attachement familial est essentiel et celles dans lesquelles il constitue une « nuisance » ou un frein du point de vue de la construction identitaire. Certains pensent que c'est une question d'outillage. Il est vrai qu'on peut progresser dans ce domaine, mais c'est aussi une difficulté structurelle,

consubstantielle à l'**ambivalence du fait familial** et qui constitue le noyau des doutes que l'on a toujours dans ce domaine.

☒ **Des pertes de vue au sein du milieu ouvert : une difficulté à assurer l'effectivité de la protection ?**

On a pu constater une amplification des effets des violences conjugales sur des enfants dans un contexte confinement privant des échappatoires habituelles / alors même que les démarches montrent l'absence globale de réponses qui leur soit spécifiquement destinées. Et plus généralement en milieu ouvert, le confinement a amplifié une difficulté certaine à assurer de manière effective la protection des enfants.

☒ **Un maintien des jeunes majeurs : une fragilité et une conditionnalité de leur protection ?**

La pandémie a amené à maintenir des jeunes majeurs dans les situations transitoires dans lesquelles ils étaient (prolongement des CJM, parfois des hôtels). Décision logique mais révélant aussi la **diminution** et surtout la **conditionnalité** de la protection qui leur est accordée en temps « normal ». Constituant ainsi un gaspillage social phénoménal comme le révélait le rapport Dulin à la suite de nombreux autres acteurs et aussi une épreuve vécue douloureusement par nombre de jeunes.

Tout cela a mis en évidence ce qu'Hélène Joint Lambert et bien d'autres (je pense à Pierrine Robin dans son travail très intéressant sur les sorties de l'ASE) ont montré sur la **tension protection / autonomie** qui traverse le système. Et la brutalité du changement d'univers que constitue le passage de cette ligne invisible - mais ô combien tangible - que constitue la majorité qui est aussi dans le système institutionnel :

- le passage d'un régime judiciaire de protection à un régime contractuel et conditionnel de soutien dont la nécessité est accrue dans un contexte marqué par les conséquences délétères de la pandémie centralement pour les jeunes
- une zone frontière entre les champs institutionnels de la protection de l'enfance et ceux de l'insertion pour faire court.

Mais ces fragilités ont aussi fait apparaître des points d'appui disparates mais intéressants. J'en retiens deux pour le moment :

• **l'adaptabilité fondamentale des enfants et des jeunes**, souvent bien supérieure à ce qui était postulé...et aussi la **réflexivité** dont ils font preuve qui nous souvent « scotchés ». On a également pu constater l'intérêt des démarches expressives pour mobiliser un **imaginaire** et une **agentivité** contribuant à une reconstruction mutuelle des collectifs de travail et des jeunes.

Ces constats montre l'importance du renouvellement de l'action qui passe par une association plus forte des jeunes aux décisions – le développement de la logique des pairs pour les sortants de l'ASE – une association plus forte des personnes concernées dans la construction des politiques publiques, comme dans les pratiques de recherche...

Dans les pratiques éducatives, il me semble également fondamental de dépasser la logique de « mettre des mots sur les maux » que nous avons hérité de la domination de la psychanalyse. Amenant, quand elle n'est pas fortement corrélée à d'autres leviers d'action, à donner à ces

jeunes **plus de passé que de futur**...ou à leur attribuer plus de difficultés que de ressources, ce qui n'est pas ce que l'époque exige.

- Un deuxième point d'appui est observable dans **la volonté de l'Etat** de reprendre la main via la Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté sur les sorties de l'ASE, et les évolutions probables du droit commun pour les jeunes majeurs, découlant de la pandémie. Cela montre que l'angle mort des politiques publiques entre 18 et 25 ans – particulièrement pénalisant pour les sortants de l'ASE - n'est pas une fatalité gravée dans le marbre pour peu qu'elle fasse l'objet d'un consensus politique suffisant.

Distance

Mon deuxième fil est celui de la distance (ou distanciation) qui nous a tous affecté. La encore des constats largement différenciés ont été faits concernant des ruptures de liens. Elles ont parfois constitué à l'évidence une forme de « retour du refoulé ». Tant de la part de professionnels estimant que la place des familles est trop importante que de familles profitant de la situation pour échapper à ce qu'elles considèrent comme une emprise difficile à vivre.

Mais la période a également permis des étonnements et découvertes, quand la période a permis de nouer ou approfondir significativement des liens qu'on ne pensait pas possibles avec certaines familles.

A l'analyse plusieurs ressorts ont joué :

- la réflexion qu'ont menée certaines équipes pour **aller vers** les familles (équipes mobiles, soutien « randothérapie » dans les moments de tension ;
- **l'égalisation des places** (on vit tous la même chose, on partage un sort commun, on prend des nouvelles les uns des autres, personne n'a de solution dans un contexte profondément incertain qui oblige à inventer...) qui montre l'importance de la manière dont on « met en scène » les relations nouées ;
- **les échanges en visio** sont ainsi apparus comme une **tierce possibilité** à mi-chemin entre les deux cadres rituels que constituent pour les parents la visite à domicile et le rendez-vous au service. Ils constituent ainsi une possibilité autre dont la maîtrise peut favoriser les échanges. A terme, il me semble donc que ces outils pourraient jouer un rôle utile tant dans l'ordinaire dans d'autres situations d'éloignement (maladie, grèves, suites de parcours...). Car contrairement à ce que postulaient massivement nombre de professionnels, avant **communiquer à distance c'est encore communiquer**, comme nous avons tous pu le vivre avec nos proches lointains. Et ce qui fait obstacle à l'accessibilité du soutien tient bien moins à la présence physique (ou non) qu'à une **qualité relationnelle** qui dépend surtout de notre capacité, à **aller vers** (être prévenant, attentif), à moins surjouer la dissymétrie des places et à maintenir un lien suffisamment régulier.

Le retour « à la normale » ne changera pas cette évidence.

La qualité

La période a alimenté de manière très importante un questionnement sur la **qualité**, de l'air, de nos vies, de nos relations, du lien travail et vie personnelle. Et il me semble qu'elle est une question centrale de la période dans un monde dominé par la quantité, l'accélération temporelle et les effets systémiques de leur combinaison sur les psychismes, les liens sociaux comme sur l'environnement.

Dans une époque marquée par une amplification des logiques prescriptives et normatives qui pèsent sur l'action, il est frappant de noter à quel point la confrontation à l'inconnu / la rupture des cadres habituels qu'a constitué la période ont fait ressortir de multiples dimensions subtiles de la qualité ...dont rend compte le lexique qui parle de *l'engagement, la responsabilité, l'initiative, la réactivité, l'adaptation, l'autonomie, la créativité, la solidarité* et aussi *la reconnaissance*.

Or ces dimensions, dont tout le monde a pu constater la centralité dans une perspective de care, paraissent totalement absentes du nouveau dispositif d'évaluation ou plutôt de contrôle qualité proposé par la HAS. Tout comme elles l'étaient souvent dans nombre des démarches qualité adoptées sans vraie adaptation du monde de services.

J'ai eu l'occasion d'en critiquer la logique générale et l'inadaptation majeure (je pèse mes mots) aux réalités vécues et travaillées dans le cadre la protection de l'enfance¹.

Mais plus généralement, elle me semble vraiment porteurs d'une vision de la qualité du « monde d'avant »² qui met en avant :

- **un référentiel unique** alors qu'il faudrait pouvoir accueillir et plutôt questionner la diversité des mandats, des tensions et des problématiques
- **une logique très descendante** refusant aux acteurs la capacité de définir eux-mêmes ce qu'est la qualité (au lieu de penser qu'elle est **Une** et qu'on peut donc la **définir** et même la **mesurer**)
- un manque majeur de **prise en compte de la chaîne de valeurs** qui construit l'action, au risque de culpabiliser les acteurs de première ligne, qui assurent le « sale boulot » comme c'est le cas de ceux qui font face aux enfants relevant du médico-social avec des moyens souvent insuffisants.

Pour conclure, si la période a bien réouvert de nombreux espaces de réflexion, il fallait être bien naïf pour penser qu'un monde d'après, plus informé des choses essentielles, surgirait magiquement de la période. Le rouleau compresseur d'une normalisation technologique, ou technocratique plus intéressée à rassurer les financeurs qu'à soutenir les acteurs de terrain, ne s'est pas arrêté magiquement...

Tout cela pourrait être déprimant, mais après tout, la pandémie nous a montré que :

- nos possibilités d'adaptation, de contournement voire de transformation de ce qui nous entrave sont multiples et toujours plus variées que ce qu'on pouvait prévoir
- l'histoire est loin d'être écrite car si le virus, ce « minuscule « **exilé de la vie cherchant une terre d'accueil** » selon la formule d'Isabelle Stengers, est à ce point capable de bouleverser l'ordre mondial, cela signifie ipso facto que ces dynamiques sont également susceptibles d'être renversées.

Pour tous les acteurs qui cherchent à déployer leur pensée certes dans l'incertitude - mais en étant nourris par les apports de l'expérience, du croisement des regards et des recherches, cela reste un motif sérieux d'espoir.

¹ Tribune dans le média social : <https://cabinetcress.fr/la-fin-de-levaluation/>

² On ne peut qu'être déçu au regard de l'intention qu'affichait la commission sociale médico-sociale de la HAS de vouloir prendre en compte les enseignements de la pandémie...